

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE HOTELLERIE

Session 1994

Epreuve d'HEBERGEMENT / ÉTAGES

SUJET N° 6

Durée = 30 minutes
Coefficient = 0,5 (10 pts)

Cette épreuve se déroule en deux temps : une partie écrite et une partie pratique

PREMIÈRE PARTIE

Vous répondez par écrit à la question tirée au sort
(10 minutes maximum, lecture du sujet comprise)

DEUXIÈME PARTIE

Situation

Vous êtes gouvernant(e)

Travail à faire :

Un client V.I.P est prévu en arrivée aujourd'hui. Vous vous chargez de la "couverture" de sa chambre.